

**PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE JOLIETTE  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le 11 août 2022, à 19h17, au 2195, rue Principale à Sainte-Élisabeth.

Sont présents: Marie-Claude Ayotte, conseillère, Olivier Guilbert Choinière, conseiller, Pierre Coutu, conseiller, Serge Perreault, conseiller, Josée Leclair, conseillère tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Louis Bérard, maire.

Sont absent : Benoit Desrochers, conseiller

Est aussi présente : Catherine Haulard, Directrice générale

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Louis Bérard, Maire, constate le quorum à 19h17, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

**2022-08-177**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Conformément à l'article 153 du Code municipal l'avis de convocation ayant été signifié tel que requis aux membres du conseil municipal pour cette séance spéciale, le conseil consent à prendre en considération les affaires suivantes :

1. Ouverture et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Entente intermunicipale Ste-Geneviève-de-Berthier – Approbation de l'entente
5. Levée de l'assemblée

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Josée Leclair

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2022-08-178**

**4. Entente intermunicipale Ste-Geneviève-de-Berthier – Approbation de l'entente**

**ATTENDU** qu'une entente est survenu entre les parties le 4 août 2022 devant la Commission municipale du Québec.

Il est proposé par Pierre Coutu

**Il est résolu :**

**QUE** le Conseil municipal approuve l'entente, en annexe pour en faire partie intégrante et autorise M. Louis Bérard, maire et Mme Catherine Haulard, directrice générale à signer tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

2022-08-179

5. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Serge Perreault

**QUE** la présente séance soit levée à 19h18.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*